

Entretien avec Denis Barnier, habitant sinistré du quartier des Chenevières à Domène, suite à la crue torrentielle du Doménon des 22 et 23 août 2005

Propos recueillis par Sébastien Gominet le 26/10/2005 et publié sur www.irma-grenoble.com le 02 novembre 2006

Nous retranscrivons ici un entretien déjà publié sur notre site internet et réalisé dans le cadre de notre travail sur la « mémoire collective des risques » en Isère. Il concerne le thème de ce numéro de notre revue en ce sens qu'il aborde, quelque peu, la question de la connaissance des risques au moment d'une transaction mais aussi et surtout celle de la conscience et de la perception de ces risques, qui, pour être justes, nécessitent probablement plus que la lecture d'un simple formulaire. La réglementation sur l'IAL⁽¹⁾ est évidemment une grande avancée sur laquelle nous pouvons nous appuyer (voir l'article du Cabinet d'avocats Patrick Martin) mais compte tenu de la complexité des sujets abordés, les personnes concernées devront souvent faire un gros effort de recherche d'informations pour être en mesure de comprendre les enjeux, pour eux, de la présence de ces risques et pour savoir, très concrètement, ce qu'ils risquent et peut-être et surtout, ce qu'ils sont prêts à prendre comme risque. « *Le fait d'être inondé, c'est quelque chose que je pouvais admettre mais 30 cm pas 1,20 mètre. A 30 cm c'est un risque acceptable, à 1,20 m ça ne l'est plus* » nous disait aussi une habitante du quartier des Chenevières à Domène⁽²⁾. Au final, faire le choix en toute connaissance de cause, d'habiter ou non dans une zone à risques nécessite du temps, temps que l'on n'a plus forcément aujourd'hui compte tenu de la nature du marché immobilier actuel...



© Photothèque IRMA / Sébastien Gominet.

Laisse de crue dans le quartier des Chenevières (Domène, 38)

Propos recueillis le 26/10/2005

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier des Chenevières à Domène ?

Nous avons acheté notre maison en 1994.

La question des risques naturels (crues du Doménon et de l'Isère) a-t-elle été abordée au cours de la vente et a-t-elle joué dans votre décision ?

Non, la vente c'est fait de particulier à particulier et à aucun moment il n'a été question des risques menaçant le secteur. Nous savions que nous étions proches du Doménon mais, à la limite, nous trouvions ça plutôt agréable d'être proche d'un cours d'eau.

Aviez-vous connaissance, avant la crue et les inondations des 22 et 23 août dernier, des risques liés aux crues torrentielles du Doménon, notamment en cas de rupture de digue (risques indiqués dans le Dossier Communal Synthétiques de la commune diffusé en 2001) ?

Non, pas du tout. Pour nous le Doménon était un gentil petit torrent de montagne. Jamais nous n'aurions pu imaginer qu'il connaisse une telle crue. De plus les digues sont hautes dans le secteur, cela nous donnait confiance, et il ne nous est pas venu à l'idée qu'elles puissent céder.

Vivre en bordure de ce torrent n'était donc pas source d'inquiétude pour vous ?

Non, à aucun moment cela ne nous a inquiété. Je suis originaire de Méaudre dans le Vercors. J'ai vécu les séismes de Corrençon en 1957 et j'ai vu des tempêtes de neige. Mais le temps anesthésie les réflexes. Il faut dire aussi que le Doménon passe presque inaperçu dans le lotissement. On voit les digues mais on ne voit pas le cours d'eau dont le lit est surélevé par rapport aux terrains d'habitation. On a tendance à l'oublier. Tous les amis qui sont venus nous aider nous ont demandé la même chose : « mais il est où ce torrent ? ». En fait l'inquiétude venait plutôt de l'Isère. Je fais mon jogging sur ses berges et j'ai déjà vu son niveau monter à 30 cm du haut de la digue. Je sais aussi que la crue de 1945 a causé des dégâts importants dans la vallée et j'ai entendu dire qu'il y a 3 ou 4 ans, certains secteurs de la commune de Meylan ont été légèrement inondés.

Vous n'aviez donc pas connaissance des crues historiques du Domeyron (1679, 1783, 1955 et 1968) recensées dans le Plan de Prévention des Risques (PPR) et dans le Dossier Communal Synthétique (DCS) de la commune ?

Non, pas du tout.

Savez-vous à ce propos ce que sont ces documents, leurs objectifs et leur contenu ?

Non. J'ai entendu parler d'un Plan de Prévention des Risques pour l'Isère, mais je ne sais rien de plus.

Comment avez-vous vécu l'événement des 22 et 23 août ?

Nous n'étions pas là au moment des faits, nous sommes rentrés de vacances

le 23 août dans l'après-midi et avons découvert notre maison dévastée. Il y a eu environ 1,5 mètre d'eau à l'intérieur alors que l'ensemble des ouvertures, portes, fenêtres et volets étaient fermés. Les meubles ont flotté et se sont déplacés, causant quelques dégâts avant de retomber n'importe où dans la maison. D'après ce que nous avons pu constater, une partie des inondations est due à la remontée des eaux depuis le stade de foot et les terrains à côté puisqu'elles étaient bloquées par la digue du canal de la chantourne qui a finalement cédé, trop tard en fait. Deux mois après les inondations, notre maison est toujours inhabitable.



Laisse de crue dans le quartier des Chenevières (Domène, 38)

Comment se sont passés les premiers jours de nettoyage et de réparation ?

La solidarité a été très importante entre les habitants de Domène et beaucoup de nos amis sont venus nous aider pendant au moins une semaine. Les différentes actions de soutien de la mairie (aide alimentaire, vestimentaire, équipements de base, etc.) et de la croix rouge ont été très appréciées de

Comment voyez-vous l'avenir et la vie dans le quartier ?

La question se pose aujourd'hui pour nous de savoir si nous avons envie ou non de rester habiter ici. On ne se sent plus en sécurité, certains voisins disent même qu'ils ont peur lorsqu'il commence à pleuvoir. Des travaux doivent être engagés sur le Domeyron et des réunions publiques sont prévues pour nous en informer. Nous verrons bien... ■

⁽¹⁾ IAL : Information Acquéreurs Locataires

⁽²⁾ Voir l'article sur notre site : http://www.irma-grenoble.com/01actualite/01articles_afficher.php?id_actualite=148